

[Nouvelles diverses]

Autor(en): **D.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **15 (1877)**

Heft 6

PDF erstellt am: **08.08.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-184192>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Les gardes entrent, la foule les suit et... tourne autour du monument. On remarque de nombreux placards couverts d'écriture et attachés avec des épingles sur les chapes et sur les chasubles. On lit ces écrits, qui tous certifient que Loo, condamné comme voleur, est un parfait honnête homme et portent les signatures de Jésus-Christ, de la Sainte-Vierge, de saint Pierre, de saint Jean et d'autres autorités célestes.

Voici un spécimen de ces certificats :

« Au nom du Christ, vous allez reconnaître l'innocent que les faux témoins ont fait souffrir. Il faudrait que les hommes eussent honte d'avoir fait ce qu'ils ont fait contre Loo.

» Signé : SAINT PIERRE, portier du ciel. »

Les habitants de Sarrancolia crurent à un miracle jusqu'au jour où une nouvelle information judiciaire démontra que Loo était l'auteur des certificats attribués à Jésus-Christ, etc.

On reconnut aussi que Loo avait commis de nouveaux vols, à raison desquels le tribunal de Bagnères l'a condamné à cinq ans de prison et cinq ans de surveillance.

La cour de Pau, devant laquelle il a interjeté appel, vient de confirmer entièrement le jugement du tribunal de Bagnères.

A l'audience, Jean Loo s'est défendu avec énergie, et il a eu une réponse bien amusante.

M. le président. — Ainsi, prévenu, vous persistez à nier avoir pris part à la scène sacrilège dont on vous accuse ?

Le prévenu. — Hélas ! M. le président, comment aurais-je fait ? Je ne sors jamais après le coucher du soleil ; ma santé s'y oppose !

Or, il est à noter que la cour d'appel se trouvait en présence du plus fameux rôdeur de nuit de la contrée.

Rarement notre théâtre a vu une soirée plus brillante que celle de vendredi dernier. La scène était occupée par Messieurs les Zofingiens, transformés pour la circonstance en maris jaloux ou en tendres soupirants. Le parterre, les pourtours, les loges recélaient une foule de jeunes beautés dont les applaudissements empressés encourageaient l'ardeur des exécutants. Ces applaudissements étaient mérités ; il est tels rôles, ceux de l'oncle Isidore, de Gaston Delamarre et de l'oncle Montchanin, qu'on aurait crus remplis par des comédiens de profession.

La partie musicale a fourni l'occasion, trop rare à notre avis, d'apprécier le travail consciencieux de la Société de Zofingue et de son habile directeur M. Hössli.

Bref, la soirée a été des mieux réussies ; de doux regards se sont échangés entre la scène et les spectateurs ; les papas se sont retirés satisfaits et les mamans aussi.

Ajoutons, pour ceux de nos lecteurs qui ont à cœur la conservation de notre édifice national, que le produit de cette soirée doit être affecté à la res-

tauration artistique de la cathédrale. C'est là une destination excellente ; il faut en tenir compte à notre jeunesse académique, ainsi que du bon goût qui préside à ses récréations.

Mardi, la troupe de M. Vaslin nous a donné une première représentation de *Ma nièce et Mon ours*, folie-vaudeville dont les situations comiques et l'incroyable imbroglio ont provoqué du commencement à la fin un rire général et ininterrompu.

D.

Boutades.

M^{me} de R... demandait hier une toilette nouvelle à son mari.

— Mais, ma bonne amie, lui répondit celui-ci, c'est la troisième depuis deux mois, et tu conviendras...

— Tu me feras mourir ! reprend M^{me} de R... en sanglotant, et tu verras que mon enterrement te coûtera bien plus cher qu'une robe.

— Je ne dis pas, continue le mari, mais au moins c'est une dépense une fois faite.

— Pourquoi l'amour est-il toujours représenté sous les traits d'un enfant ?

— Parce que l'amour n'atteint jamais l'âge de l'expérience.

— Pourtant que de vieillards n'a-t-on pas vu...

— Parfaitement. C'est l'enfance qui recommence.

Un enfant gâté joue dans la cour de la maison. Tout à coup il s'approche du bâtiment, se hausse sur ses petits pieds, et, tendant le nez à sa mère qui le surveille d'une fenêtre du troisième étage :

— Maman, dit-il, mouche-moi.

Le comte de X... a une femme comme il y en a peu, c'est-à-dire qu'elle est coquette, jalouse, bavarde, et par dessus tout curieuse, mais curieuse !

Ne sachant comment s'y prendre pour lui cacher une lettre qu'il ne pouvait détruire, le comte se promenait dans sa chambre à grands pas et invoquait le génie des stratagèmes, lorsque son frère entra.

— Vicomte, toi qui es un homme avisé, tire-moi d'embarras. Dis-moi comment je dois m'y prendre pour dérober sûrement cette lettre aux regards indiscrets de ma chère femme.

— Rien de plus simple. Mets-la entre la première et la seconde page d'un bon livre.

On nous envoie de Constantinople, dit le *Figaro*, deux anecdotes sur la Conférence.

A la lecture d'une proposition, Safvet-Pacha s'oublia au point de s'écrier :

— C'est inadmissible !

— Ce mot est peu parlementaire, s'écria toute l'assemblée.

— Pardon, répondit Safvet, qui se leva, et, s'en